

# Contrat Local de Santé

## Commune de Bastia

### Etat d'avancement :

- **14/05/2014** : Accord de principe commune / ARS
- **22/07/2014 et 10/09/2014** : Réunions de présentation du processus comité décisionnel
- **02/10/2014** : Installation du comité de pilotage
- **13/11/2014 et 08/12/2015** : Définition des thématiques en comité de pilotage
- **12/01/2015** : Installation du comité technique
- **29/01/2015 et 17/02/2015** : Définition des objectifs opérationnels en comité technique
- **16/03/2015** : Priorisation des objectifs opérationnels en comité technique
- **18/03/2015** : Validation des objectifs opérationnels en comité de pilotage
- **21/05/2015 et 22/05/2015** : Déclinaison des objectifs opérationnels en action
- **05/06/2015** : Validation des fiches actions par le comité décisionnel
- **29/06/2015** : Présentation et validation des actions en comité de pilotage
- **30/06/2015** : Présentation et validation des actions en comité technique
- **06/07/2015** : Signature du CLS de Bastia
- **Mise en place des actions à partir de septembre 2015**

### Personnes référentes :

- **Référents Contrat Local de Santé de « Bastia » désignés par le représentant de la collectivité :**
  - Mme Leslie PELLEGRINI, Adjointe au Maire déléguée à la Santé et au Handicap
  - Mme Fabienne LUCIANI, Chef du service Hygiène et Santé de la commune de Bastia
- **Référent Contrat Local de Santé de « Bastia » pour l'Agence Régionale de Santé :**
  - M. François HEURGUIER, Délégué Territorial Haute-Corse à L'ARS de Corse
- **Référents Contrat Local de Santé de « Bastia » pour la Collectivité Territoriale de Corse :**
  - Mme Evelyne STROMBONI-MANCA, Directrice du développement social
  - Mme Marie-Ange MORACCHINI, Chef du service de la Santé et de l'Insertion Sociale
  - M. Joseph BERENI, animateur de territoires
- **Référents Contrat Local de Santé de « Bastia » pour l'IREPS Corse :**
  - Mme Céline DANI, Directrice de l'IREPS Corse
  - M. Frédéric GUILLEMET, Chargé de Projet Animation Territoriale Haute Corse

## Axes de travail :

### 1<sup>er</sup> axe : Information, Prévention et Education à la Santé

- Prévenir les conduites à risques notamment des jeunes
- Développer l'information en matière de Santé

### 2<sup>ème</sup> axe : Déterminants environnementaux

- Développer une meilleure accessibilité des services
- Réduire les risques liés au logement inadapté et insalubre

### 3<sup>er</sup> axe : Déterminants sociaux

- Favoriser les actions visant à réduire les facteurs d'isolement
- Favoriser l'accès et le renouvellement des droits à la Santé

### 4<sup>ème</sup> axe : Accès aux soins et à la santé

- Fluidifier le parcours de Santé
- Améliorer la prise en charge et l'intégration sociale des personnes vivant avec un trouble psychique

## Signataires :

### ➤ Commune de Bastia :

- M. Gilles SIMEONI, Maire de la commune de Bastia

### ➤ Agence Régionale de Santé de Corse :

- M. Jean-Jacques COIPLÉ, Directeur général ARS région Corse

### ➤ Collectivité Territoriale de Corse :

- M. Paul GIACOBBI, Président du conseil exécutif, représenté par M. Jean ZUCCARELLI, Conseiller exécutif

### ➤ Préfecture de Haute-Corse :

- M. Alain THIRION, Préfet de Haute-Corse